



Déclaration liminaire

Mouvement local d'affectation des agents, des contrôleurs et des inspecteurs

Réunions des 2 et 10 juillet 2015

Madame la Présidente,

Les Français dans leur grande majorité rejettent la politique d'austérité que leur impose le gouvernement. Sous la houlette du Président de la République, le 1er ministre a clairement annoncé la couleur: il entend mettre les fonctionnaires, les salariés actifs, les privés d'emploi et les retraités de notre pays au pain sec et à l'eau afin de toujours mieux répondre aux attentes du MEDEF et des actionnaires.

A travers cette politique, ce sont les services publics, qui privilégient la réponse aux besoins de la population, qui sont dans la ligne de mire. Le patronat qui n'a jamais admis que des activités humaines échappent à la logique du profit privé s'en frotte les mains. Cette politique vise soi-disant à réduire le déficit public, mais elle ne fait qu'affaiblir la puissance publique, accroître la paupérisation et la précarité.

La DGFIP, elle aussi, est victime de l'austérité.

Les mouvements de mutations ainsi que les projets d'affectation locale s'inscrivent dans une politique de suppressions d'emplois. Ainsi, ce sont plus de 30 000 emplois qui ont été supprimés depuis 2002.

La situation est catastrophique et chaque année elle empire.

Les agents de tous grades subissent au quotidien les conséquences de ces choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir leurs missions.

À ces suppressions d'emplois se superposent également les postes non pourvus. Il est anormal que les effectifs votés dans la Loi de Finances ne se retrouvent pas dans les services alors qu'ils sont budgétés ! C'est proprement scandaleux ! Et cela met encore plus à mal le fonctionnement des services.

De fait, en rendant pérennes ces vacances d'emplois, il s'agit bien de suppressions masquées qui se cumulent aux milliers de suppressions subies par les agents de la DGFIP ces dernières années.

De plus, cette année encore, la DGFIP a bloqué de nombreuses mutations au mépris des règles de gestion et de la vie professionnelle et/ou personnelle des agents.

Cette année encore ce sont les agents qui supportent la pénurie des effectifs.

Le droit à mutation est un droit fondamental et doit être respecté.

Au vu des conditions actuelles, nous exigeons:

- **le recrutement immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe B et C.**
- **l'anticipation des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume de recrutement des concours B et C.**
- **la création de postes à hauteur des besoins des services.**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois.**
- **que toutes les vacances d'emplois soient pourvues dès lors qu'il existe des demandes.**

Par ailleurs, nous souhaitons savoir si des collègues contrôleurs et inspecteurs étaient concernés par des suppressions d'emplois. Quelles sont les priorités dont ils peuvent bénéficier et si tous ont obtenu satisfaction ?

Quel est le nombre de postes vacants après mouvement ?

Nous voulons également savoir si la Direction a gelé des postes en prévision des futures suppressions d'emploi et/ou en fonction de surnombres déjà existant sur des résidences ou des postes ? Si oui lesquels ?

Concernant l'affectation des ALD et des détachements dans les trois catégories, c'est une première, nous n'en avons eu communication qu'hier tardivement. Cela limite le rôle et l'intervention des élus en CAPL et met un peu plus dans l'angoisse les collègues qui attendent de connaître leur affectation précise.

Suite à ces CAP locales (C, B et A), nous avons de grandes inquiétudes quant au fonctionnement normal des services et des postes. Nous le répétons, la situation est catastrophique, il y a urgence à stopper les suppressions et à créer des emplois.

Concernant l'examen du mouvement local, nous interviendrons au cours de la séance pour faire part de nos nombreuses observations.

Vannes, le 10 juillet 2015